



**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
COORDINATION NATIONALE DE RENFORCEMENT
DU SYSTÈME COMMUNAUTAIRE EN RDC**

« CNRSC ASBL »

Secteur : Santé

PROVINCE DE SUD KIVU

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**Poste : BENEVOLE SUPERVISEUR D'AIRES DE SANTE DE LA VERIFICATION
5% DES MENAGES**

Numéro d'avis de Vacance : 06/CNRSC Asbl/VACPOSTSUP/SUD KV/20/2025

Nombre des jours de prestation : 14 jours

Nombre des superviseurs d'aires de santé : 52

Date de publication : 21/01/2025

Date de clôture : 04/02/2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le paludisme est une des premières causes de morbidité et de mortalité en RDC. La survenue de la pandémie de COVID-19 constitue à ce jour une double menace. En plus de causer beaucoup de cas et de décès, cette maladie entrave la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme en général et spécifiquement les campagnes de distribution de masse gratuite des MII.

En marge de la mise en œuvre du GC7, 8 provinces ont été planifiées pour les campagnes de distribution de masse des MII sous financement conjoint du Fonds mondial, de Président Malaria Initiative (PMI) et Against Malaria Foundation (AMF) devant couvrir 48 944 936 millions de congolais. Pour atteindre une couverture universelle des ménages, le PNLN et ses partenaires ont planifié les campagnes de distribution gratuite de masse des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide dans son plan stratégique 2024-2028. Le SUD KIVU est l'une des DPS programmées en 2025 par ces derniers pour la campagne de dénombrement couplé à la distribution de masse gratuite des MII. Sur ce, la Coordination Nationale de Renforcement du Système communautaire, en sigle CNRSC Asbl, organisation de droit congolais, cadre fédérateur des plateformes, des Réseaux d'Organisation Non Gouvernementale, à assise communautaire engagé dans la santé et autres problèmes majeurs du développement, a été sélectionné pour mener les activités de vérification 5% des ménages lors des campagnes organisées par le PNLN et ses partenaires suite à son expérience et de son ancrage dans la communauté.

En perspective de la campagne de dénombrement-distribution des MII selon l'approche IN et END PROCESS prévue au mois de MAI 2025 dans la province de SUD KIVU, la CNRSC Asbl recherche des bénévoles superviseurs d'AS qui vont coordonner la mise en œuvre des activités de vérification 5% des ménages et de mobilisation sociale pendant la campagne de dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des MII

TACHES ET RESPONSABILITES

II.1. Tâches du Superviseur d'AS de la vérification 5% des ménages pendant la campagne de dénombrement couplée à la distribution de masse des MII. Les tâches du Superviseur d'AS de la vérification 5% des ménages sont :

- 1) S'assurer de la disponibilité du plan de déploiement des vérificateurs 5% vers les villages de son rayon de responsabilité
- 2) S'assurer de la disponibilité du croquis des villages à visiter par les vérificateurs 5% ;
- 3) S'assurer de l'état d'avancement de la distribution afin d'ajuster au quotidien le déploiement sur terrain des vérificateurs ;
- 4) Assurer le paramétrage du téléphone et s'assurer de son bon fonctionnement ;
- 5) Organiser le déploiement des vérificateurs sur terrain ;
- 6) Procéder pendant trois (03) jours à partir du 3^e jour de la vérification, au monitoring rapide dans cinq ménages vérifiés ;
- 7) Vérifier que les vérificateurs ont respecté la procédure de sélection des ménages ;
- 8) Vérifier que les 25 formulaires enregistrés journalièrement par le vérificateur ont été correctement remplis ;
- 9) Remonter quotidiennement au coordonnateur zonal, toutes les incohérences constatées sur terrain ;
- 10) Faire la rétro information aux coordonnateurs zonaux sur la couverture des ménages des ménages et sur les écarts constatés ;
- 11) Vérifier un ménage spécifique par AS en milieu rural et deux en milieu urbain ;
- 12) Envoyer les formulaires au serveur ;
- 13) S'assurer du bon remplissage de deux fiches transmises par le(s) vérificateur(s)
- 14) Transmettre quotidiennement sa fiche synthèse au coordonnateur zonal ;
- 15) Élaborer le rapport de la supervision de la vérification endéans 72 heures suivant la fin de la supervision.

I. CRITERES DE SELECTION

- La personne à désigner doit répondre aux critères suivants :
- Résider au sein de la zone de santé depuis au moins six mois ;
- Être âgé de 25 ans au moins ;
- Être détenteur au moins d'un diplôme de graduat ;
- Être un membre actif d'une OAC active dans la ZS ;

- Parler couramment la langue locale ;
- Personne responsable qui jouit d'une bonne moralité et d'une crédibilité au sein de la communauté ;
- Avoir un ordinateur portable ;
- Avoir la maîtrise de MS-WORD, MS-EXCEL (tableau croisé dynamique) ;
- Une expérience d'utilisation de ODK-Collect est un atout ;
- Avoir participé aux activités antérieures de la CNRSC serait un atout

II. ELEMENTS DU DOSSIER

- PV de la désignation du candidat par son organisation d'appartenance à l'issu d'une réunion de l'organisation ;
- CV détaillé du candidat ;
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire).

III. MODALITES DE SOUMISSION

Chaque organisation non gouvernemental, Initiative locale de développement, organisation à assise communautaire ou toutes autres organisations intéressée par cette offre doit envoyer les éléments du dossier de chacun de ses candidats à l'adresse suivante : recrutement.cnrscsudkivu@gmail.com et/ou déposer le dossier à la Coordination provinciale de la CNRSC à l'adresse ci-après :

143, AV. P.E LUMUMBA, Bâtiment MUKWEGE à côté de la société KINSHOP.
Bureau CONADEP
TEL :+243852490000
+243995969971

NB : (1) Seuls les dossiers comprenant tous éléments demandés et ceux respectant le format requis seront retenus et analysés. (2) Le personnel des ECZS et les prestataires des Etablissements des soins ne sont pas éligibles pour participer à la vérification 5% des ménages

Fait à Kinshasa, le 21/01/2025

LUZOMBE FINI Christian


Directeur Exécutif

